

Cote de l'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 151

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cole quelques leçons sur les dangers de l'alcoolisme et ses remèdes ? On ne saurait trop prévenir la jeunesse contre ce fléau qui fait hélas ! toujours plus de victimes !

Aux champs

Suppression des râteliers. — Les grains concassés. — Les fumiers et les puits.

On a maintes fois traité, dans les revues agricoles modernes, cette question de la suppression des râteliers dans les écuries et les étables. Il semble, à voir avec quel soin on établit et répare les râteliers qui garnissent la demeure de nos grands animaux domestiques qu'on ne s'est jamais demandé qu'elle pouvait être leur utilité. Aujourd'hui on s'en préoccupe un peu partout et on en arrive à conclure que les herbivores auxquels servent les râteliers n'ont pas été créés et mis au monde pour abattre des noix ou cueillir des cerises et qu'il est absurde de les forcer à manger en l'air. Certains propriétaires donnent à l'appui du râtelier que celui-ci empêche les animaux de gaspiller leurs rations de fourrages ; mais répond le *journal d'Agriculture*, avec des mangeoires assez larges on éviterait bien mieux les pertes de nourriture qu'avec les râteliers. D'autres considèrent le râtelier comme un mal nécessaire que la civilisation a créé et dont les animaux doivent souffrir sans se plaindre. Et pourtant à l'état de nature c'est par terre que paissent nos herbivores. Le cheval lui-même comme on a pu l'observer ne mange pas en l'air ; après avoir cueilli le foin dans le râtelier, il l'apporte dans la mangeoire pour s'en repaître. Dans cette attitude les mâchoires seules travaillent, le reste de corps étant au repos. Des membres antérieurs, l'un est fléchi, l'autre porté en avant, la colonne vertébrale se relève, le garrot fait saillie au dessus des épaules, l'encolure s'allonge, la poitrine s'élargit, tout semble disposé pour une mastication parfaite, pour une déglutition facile et pour une digestion plus complète. Il semble que dans cette attitude, le ventre se dispose, fait en quelque sorte appel aux aliments. Au râtelier, c'est le contraire qui a lieu : la tête et l'encolure pèsent fortement sur l'arrière train, le garrot s'enfonce dans les épaules, le dos se plonge, les membres antérieurs se rapprochent et la poitrine s'étrangle. Chez les chevaux adultes le râtelier peut n'avoir pour effet qu'une usure prématurée, mais c'est surtout chez le jeune poulain que se font sentir ses effets désastreux. Obligé de se grandir pour atteindre au râtelier souvent trop haut placé devant lui, il devient un cheval à tête énorme, sans encolure, à garrot noyé dans les épaules, à dos ensellé, son ventre s'élargit à la base, il a la poitrine étriquée et il est droit sur ses boulets de devant. Pas plus pour le bœuf que pour le cheval le râtelier n'a sa raison d'être et les éleveurs intelligents ne sauraient trop s'appliquer à le faire disparaître.

Les grains concassés données au bétail pour nourriture ont un grand avantage sur les grains non écrasés, parce que la mastication est, dans beaucoup de cas, incomplète et insuffisante.

Pour se rendre compte des inconvénients de l'alimentation à l'aide du grain entier, il suffit de remarquer comment les poules savent tirer parti de la fiente des animaux nourris à l'avoine ; on voit ces gallinacés choisir un à un chaque grain resté intact et en faire leur profit. Le grain ainsi évacué n'a donc profité en aucune façon à l'animal qui l'avait absorbé.

Il a traversé l'estomac et les intestins, comme l'eussent fait des cailloux ou des morceaux de bois.

Nul doute donc que, si le grain avait été concassé, l'estomac de l'animal l'aurait digéré et les parties nutritives auraient profité à la bête.

Trop souvent dans nos cours de ferme, les fumiers sont placés, dans le voisinage des puits. Pour peu que la terre soit poreuse, les égouts de ces fumiers descendent et vont se mêler à l'eau dont nous nous servons journellement. En hiver et au printemps, on ne s'en aperçoit guère, mais dans la saison chaude, alors que les eaux sont basses et se renouvellent difficilement, c'est une autre affaire.

Les suintements du fumier corrompent l'eau des puits du voisinage, et nous connaissons des villages, où il est impossible d'avoir de l'eau de puits potable à partir du mois de juin jusqu'à la fin de l'automne.

Au temps passé, il était d'usage à la veille de Saint-Jean, c'est-à-dire le 23 juin, de jeter des souches de bois embrasé dans les puits, afin de purifier l'eau. Elles la purifiaient en effet dans certaines limites, mais pour quelques jours seulement ; après quoi l'eau redevenait aussi mauvaise qu'auparavant.

Alors on ne soupçonnait pas même la cause du mal ; on ne se doutait pas qu'un puits dans une cour de ferme fonctionne exactement comme une boîte tout ouverte dans un champ trop humide ; on ne pensait pas que ce puits recevait tous les égouts du sol environnants.

Il est arrivé de faire creuser un puits de 8 mètres environ dans le voisinage d'un endroit qui pendant de longues années avait servi d'emplacement à des fumiers d'écurie et d'étable. La terre était saturé du jus de ces fumiers, en sorte que pendant plus d'une année, les eaux de pluie emportèrent l'engrais dans les eaux du puits et les rendirent absolument impropres. Elles ne devinrent limpides et bonnes pour les usages de la cuisine que lorsque le vieil emplacement fut complètement débarrassé des eaux de fumier.

Il y a lieu de croire que beaucoup de maladies n'ont pas d'autre cause que l'insalubrité des eaux de puits. C'est pourquoi nous appelons tout particulièrement l'attention des habitants des campagnes et celle des commissions de salubrité sur les dangers que présente le séjour des engrais de ferme et du purin à proximité des puits.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 149 du *Pays du Dimanche* :

582. ANAGRAMME.

Oise. Soie.

583. LETTRES INCONNUES.

VÉNERIE. MALICE. BIAISER.

V A L

Verveine. Camélia. Balisier.

TAUPIN. MARION. CANOT

E R I

Pétunia. Romarin. Aconit.

MUR. ÉPÈSES. ARTS.

A N E

Arum. Pensée. Aster.

584. MOTS EN LOSANGE.

B
B E C
B E L L E
B E L F O R T
C L O S E
E R E
T

585. SURNOMS HISTORIQUES.

LOUIS LE JUSTE.

On sait combien, du temps de Louis XIII, était grande l'influence de l'astrologie judiciaire. Ce roi fut surnommé le *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la *Balance*.

Un courtisan y trouva une flatterie, par allusion à l'adresse du roi, qui avait la passion de la chaise.

Quelques historiens attribuent ce surnom au meurtrier de Concini, exécuté sans jugement à l'entrée du Louvre.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ; Félicité la Cécilienne au Noirmont ; Roméo et Juliette au Val Terbi ; Lubin subissant les répugnances qu'inspire la vivisection.

590. SURPRISE.

Comment définir, par un jeu de mots, un *Officier de fortune* ?

591. HOMONYMES.

Je l'aime :

Tendre. Tranquille. Juste.

Je le place :

Sur mon cœur. En Bretagne. Dans mon cabinet.

J'en fais :

Mon amie et mon guide. Le chemin des vaisseaux. Un utile magistrat.

592. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

X X X X X X 1. — Retraite sauvage.
X X X X X X 2. — Femme d'un pair.
X X X X X X 3. — Fleur odorante.

593. PROBLÈME POINTÉ.

Chercher les lettres manquantes des mots ci-après et reconstruire la phrase ;

E... p... c'e... d... s'... à d... i... q'... s'... m... d'... f... d'... s...

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 4 décembre prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Lundi 26, à 1 h. pour discuter à nouveau les articles révisés du règlement — arrêter le prix des terrains vendus ; discuter l'établissement des soupes scolaires.

Corban. — Le 9 décembre de 11 h. à 2 h. pour renouveler les autorités

— Assemblée le même jour à 2 h. 1/2 pour nommer les receveurs.

Develier. — Le 16 à 2 h. pour voter le règlement d'organisation communale, et un autre règlement sur la distribution des eaux ; prendre une décision concernant le partage du fonds des pauvres ; ratifier une convention.

Damvant. — Le 25 à 2 h. pour passer les comptes.

Soyhières. — Assemblée bourgeoise le 25 à 10 h. 1/2 pour vendre des aisances et décider la vente d'une ferme.

Cote de l'argent

du 21 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 113. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 115. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.